



Coslédaà-Lube-Boast

Coslédaà-Lube-Boast, le 16 mars 2026

CONVOCAATION – SÉANCE D’INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,
Membres du Conseil Municipal,

J’ai l’honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal, qui aura lieu:

Vendredi 20 mars 2026, à 21 heures, dans la salle de la Mairie.

Ordre du jour :

- **Délibérations :**

- Election du Maire ;
- Fixation du nombre des adjoints et élections subséquentes ;
- Lecture de la charte de l’ élu local ;
- Attribution des délégations du Conseil Municipal
- Désignation des délégués de la Commune – SIVU de Voirie du Canton de Lembeye ;
- Désignation des délégués de la Commune – Syndicat d’Eau et d’Assainissement Béarn Bigorre
- Désignation des délégués de la Commune – Syndicat Territoire d’Energie des Pyrénées-Atlantiques
- Désignation des délégués de la Commune – SIVOS RECREA5
- Désignation des délégués de la Commune – Syndicat de l’Entre Deux Lées
- Désignation des délégués de la Commune – Syndicat mixte ouvert AGEDI
- Commission Communale des Impôts Directs – Désignation des membres
- Désignation d’un délégué – ADMR
- Désignation d’un délégué – Siectom Coteaux Béarn Adour
- Désignation d’un correspondant défense
- Désignation d’un correspondant incendie et secours
- Création des commissions municipales
- Attribution des indemnités de fonction

- **Questions diverses**

Comptant sur votre présence, je vous prie de bien vouloir agréer, mes respectueuses salutations.

Le Maire,
Pascal BOURGUINAT



**MAIRIE DE
COSLEDAÀ LUBE BOAST**
30, route de la mairie
64160
☎ 05 59 68 02 64
mairiecosledaa@sf.fr

30 Route de la Mairie – 64160 Coslédaà-Lube-Boast
Tél : 05 59 68 02 64
courriel : mairiecosledaa@sf.fr

Ouverture de la mairie : Lundi : 8h30/12h30 et 13h30/16h30 – Mardi 8h30/12h30 – Jeudi : 8h30/12h30 et 13h30/16h30